DIFFICULTÉS D'ASSIGNATION DU GENRE GRAMMATICAL FRANÇAIS CHEZ LES APPRENANTS IGBOPHONES

Par

Ifezue Ijeoma J.

Department of Modern European Languages

Nnamdi Azikiwe University, Awka

Email: ijebella2@gmail.com

RESUMÉ

L'assignation du genre en français est considérée comme un des éléments les plus problématiques aux apprenants du français, langue seconde et étrangère. Bien de recherches dans ce domaine tiennent que le processus d'apprentissage du genre est difficile et souvent frustrant(Tucker, Lambert et Rigault, 1977). Evidemment, les igbophones apprenant le français éprouvent plusieurs difficultés dans l'assignation du genre en français. En effet, nous avons essayé d'étudier le système du genre en français compte tenu des traits complexes du genre supposant de constituer une épine chez les apprenants igbophones. Ceci a pour but d'aider les apprenants aussi bien que les enseignants du français surtout au milieu igbo à découvrir les difficultés dont ils font face sur l'assignation du genre et les moyennes mises en œuvre pour une meilleure compréhension et expression du genre en français.

ABSTRACT

The determination of gender in French is considered one of the problematic elements to second language learners of French. Many research works in this area uphold that the process of learning the grammatical category is difficult and often frustrating. Certainly, the Igbo learners of French experience some difficulties in the assignment of French gender. In effect, we have tried to study French gender system, taking note of some complex characteristics of gender which are presumed to constitute difficulty for the learners. This is aimed at helping the learners as well as the teachers of French especially in igbo environment to discover the difficulties they are faced with in the determination of gender and the measures to be taken towards a better understanding and expression of gender in French.

INTRODUCTION

Le genre constitue un élément fondamental de la grammaire française. Il s'agit d'un trait grammatical permettant la répartition des noms en un nombre de catégorie; soit au masculin, soit au féminin, selon le système de la langue. Il joue un rôle aussi bien sémantique que syntaxique. Cependant, cet élément linguistique pose beaucoup de difficultés aux apprenants non locuteurs- natifs du français

langue étrangère. Les igbophones apprenant le français font face à plusieurs difficultés de l'assignation du genre correct aux noms français. Même au niveau avancé, les apprenants ont encore tendance à commettre des erreurs de genre.Voilà donc, la raison d'être de ce travail, visant à examiner les difficultés d'assignation du genre grammatical français chez les igbophones.Voilà pourquoi, nous avons mené ce travail visant à examiner les difficultés d'assignation du genre en français chez les igbophones.

En général, le genre du français se voit comme un concept grammatical arbitraire qui n'a aucun lien au sexe ni au sens du mot. C'est la classification fondée sur la distinction naturelle des sexes (genre naturel) ou sur une distinction conventionnelle (genre grammatical) (Louis Guilbert et al. 2201). La classification basant sur une distinction conventionnelle constitue une énigme chez les apprenants igbophones. Cela découle du fait que le genre en langue igbo (leur langue maternelle) se base sur le code naturel du référent alors que celui du français possède le caractère arbitraire où les noms se classent d'après le système grammatical de la langue française.

Le système d'assignation du genre en français se base sur les règles sémantiques, morphologiques aussi bien que phonologiques (Corbett 57). Evidemment, ces règles d'assignation du genre ne vont pas sans exceptions, d'où vient tant d'erreurs de genre chez les apprenants igbophones. Parfois les noms qui désignent les males se classent en genre féminin et vice versa tels que, une sentinelle (désignant un soldat armé qui fait le guet), un laideron (désignant une jeune fille ou jeune femme laide). Certains possèdent les deux genres en fonction de leurs usages, cas d''amour', 'orgue', etc. Certains aussi ne changent pas de forme malgré le sexe de référent, à savoir; enfant, etc. Voilà donc pourquoi les apprenants rencontrent des difficultés quant à l'emploi du genre en dépit des règles prédictives du genre comme proposé par Corbett et les autres chercheurs dans le domaine.

Ces difficultés découlent peut être de la méthodologie d'enseignement de la grammaire dans une classe de langue seconde ou les stratégies d'apprentissages de la part des apprenants. Il pourrait être aussi à cause de tant d'exceptions aux dites règles. Parfois, il semble que les apprenants se recourent à la terminaison des mots comme stratégie d'assignation du genre. Certains se trompe à croire que les mots qui se terminent en –e muet sont toujours féminins. Cette assertion est fausse puis qu'il existe beaucoup de noms masculins qui se terminent en –e. Par exemple: le mystère, le charme, le caractère, etc.

En se basant sur les recherches antérieures portant sur les difficultés des apprenants étrangersà apprendre et à maitriser le genre (Cobett, 1991), nous avons suggéré des pistes utiles vers l'enseignement et l'apprentissage efficace de la grammaire française. En premier lieu, nous avons abordé la notion du genre en distinguant entre le genre naturel et le genre grammatical. Ensuite, nous avons jeté également un regard sur les points problématiques de l'assignation du genre français chez les apprenants étrangers.

1. NOTION DU GENRE

Le genre en linguistique, est un trait grammatical permettant la répartition de certaines classes lexicales en un nombre de catégories différentes selon la langue. C'est en grande partie, une classification linguistique des noms en groupes arbitraires faite à des fins syntaxique (Gleason 182). Or, Cette classification des noms se manifeste en forme des mots associés.

D'après Paul Robert, (1992) le terme genre désigne une:

> Catégorie exprimant parfois l'appartenance au sexe masculin, au sexe féminin ou aux choses (neutre). En français, catégorie de certains mots (nom, pronom, adjectif, article, participe passé) qui est soit le masculin, soit le féminin et qui est exprimée soit par leur propre forme (au féminin, elle, la, recouverte, son amie) soit par la forme de leur entourage (le sort, la mort, des manches longues, une dentiste, l'acrobate brune) (861).

En principe, le terme 'genre' se distingue du 'sexe' dans la mesure où le premier désigne la classification grammaticale arbitraire des noms d'une langue aux catégories différentes tel que le masculin, le féminin, etc. alors que le dernier exige simplement une classification biologique. D'ailleurs, la notion de genre se rapporte au nom. Autrement dit, c'est un trait inhérent du nom qui se manifeste par l'accord avec les autres mots dans un énoncé.

Ce phénomène se présente dans plusieurs langues indo-européennes telles que le Français, l'Espagnol, l'Allemande, le Latin, etc., et chacune de ces langues a son système de genre particulier à elle seule (Gleason 182). Parmi des langues qui exhibent cette tendance, certaines possèdent deux genres tels le Français, l'Espagnol, le Portugais et l'Italien alors que les autres présentent trois ou plus catégories de genres à savoir l'Allemand, le Russe, le Latin, pour ne citer que ceux-ci. Il existe également des langues sans genre comme le Chinoise (Mandarin), le Japonais, le Turc, etc. qui possèdent pourtant d'autre système de classification nominal. La langue igbo, de son côté ne possède que le genre naturel dont les noms se classent en genre, suivant le code naturel du référant.

Le genre naturel ici signifie la répartition des êtres humains en basant sur leur caractéristique biologique. Ceux qui sont du sexe mâle se classent en genre masculin, et ceux qui sont du sexe femelle se classent en féminin. Par exemple; le père (masculin)/ la mère (féminin); le mari (masculin)/ la femme (féminin). En principe, ce type de classification naturel, basé sur le code naturel de référent se trouve dans presque toutes les langues humaines. En langue igbo, on distingue le genre ainsi:

Nwoke/ nwanyi - (male/femelle)

Okoro/ agbogho - (jeune homme/ jeune fille)

Di/ nwunye - (mari/ femme)

D'ailleurs, la langue française présente le genre naturel (comme nous avons montré dans les exemples au dessus), aussi bien que le genre grammatical.

Le genre grammatical est un système de classification des noms français, soit au masculin, soit au féminin. Il se voit comme une propriété du nom qui le communique par le phénomène de l'accord (Grevisse et Goose: 466). C'est une valeur abstraite des noms qui se manifeste aux éléments grammaticaux qui s'y associent. En Français, on constate que le genre des noms est toujours permanent et fixe, alors que celui des mots en relation avec le nom sont variables. Cela veut dire que ceux-derniers dépendent du genre des noms.

Néanmoins, le genre joue un rôle important dans la langue française. Au niveau syntaxique, il assure la cohérence de l'énoncé par les phénomènes d'accord. Il sert à faciliter par exemple le repérage des noms représentés dans l'énoncé par les pronoms. Pour illustrer:

Pierre répare les voitures. Il est mécanicien.

Ngozi répare les voitures. Elle est mécanicienne.

A Partir des phrases ci-dessus, nous observons la fonction pertinente du genre dans la langue française. Le pronom: 'il', représente toujours le nom masculin, et 'elle' désigne le féminin. Les deux sont suivi d'un adjectif correspondant au genre des noms que chacun d'eux represente. Cela nous donne une idée claire et précise sur le sujet de la phrase. Dans les mots de Louis Gilbert et al: « Le genre des noms a donc une fonction syntaxique: il marque les rapports qu'entretiennent entre eux les mots de la phrase;… » (2201).

Néanmoins, en Français, le genre est présenté comme une catégorie grammaticale arbitraire qui n'a aucune relation au sens ni au sexe du mot. Ce caractère arbitraire pourrait expliquer la difficulté que rencontrent les apprenants non natifs à l'emploi du genre en Français. Dans cette optique, Bérard et Lavenne (1991), cité par Lyster (69) tient que le critère d'emploi du genre, basé sur la terminaison des mots ne sert pas à déterminer le genre propre des mots. D'autres grammairiens partagent cette idée, en insistant sur l'absence de règles systématiques du genre en Français (Jacob and Laurin, 1994: 145); (Bosquart, 1998:112).

Cependant, Tucker contredit cette assertion en tenant que le genre grammatical en Français est un système bien réglé dont « distinctive characteristics of a noun's ending and its grammatical gender are systematically related » (Tucker, Lambert et Rigault, 64). À partir de leur étude, ils ont découvert certains indices phonologiques du genre. Corbett reprend l'idée de Turcker et al dans son étude, en expliquant que l'emploi du genre pourrait prendre soit la règle semantique soit la règle formelle (celui-ci désigne la structure morphophonologique des noms).

2. MARQUES DU GENRE

En Français, la forme féminine du nom est souvent marquée. La marque peut designer un signe mis sur un objet, ou une lettre pour le distinguer l'un de l'autre. Donc, on pourrait dire que les marques du genre sont les signes (peut être la modification de la forme d'un mot) qui servent simplement à indiquer le genre approprié. Au même titre que l'opposition phonétique, les marques du genre ainsi fonctionnent en termes d'élément distinctif (Louis Gilbert et al.). Par exemple, un aide / une aide. Ici les articles indéfinies (un et une) servent à distinguer la signification différente du mot 'aide'.

En premier lieu, le genre en Français est toujours marqué par la présence des déterminants tel que les articles (définis et indéfini), les adjectifs démonstratifs et possessifs, etc.qui s'accordent également avec le genre des mots auxquels ils se rapportent.

Par exemple: **le** voile / **la** voile

L'article défini 'le' indique le genre masculin alors que 'la' signale le nom du genre féminin. Des autres exemples démontrent la marque du genre avec les déterminants:

Le cours/**la** cour

Un page/ **une** page

Le vase/ **la** vase

Ils jouent un rôle important à la distinction des homonymes aussi bien des homographes.

C'est important de remarquer ici que les déterminants en langue igbo sont toujours invariables malgré le genre du référent. Pour illustrer: 'Di m' / 'Nwunye m',' Nna m'/ 'Nne m' qui signifie en français Mon mari/ ma femme, Mon père / Ma mère respectivement. La langue igbo manque également de marque du genre au niveau de pronoms personnels. Par exemple; O biara (peut désigner en français - (Il est venu) ou (Elle est venue) et en anglais (He came) ou (She came).

En plus, le genre se marque aussi d'après certains linguistes, à partir des terminaisons des noms (Tucker, Lambert et Rigault, 1977; Corbett G. 1991; Lyster R. 2006). Ils maintiennent la validité des terminaisons des noms français comme un outil prédictif dans l'assignation du genre. Les suffixes suivants accompagnent généralement les noms du genre masculin:

-eur = menteur, chercheur, percheur, tricheur, directeur

-ien = pharmacien, mécanicien

-isme = prisme, tourisme, réalisme

-ment = gouvernement, monument, dégagement

Les autres suffixes sont:-age, -ail, -at, -eau, -ège, eil, -er, -ice, -ier, -in, -o, -oir, -ou, -our. Exemple des noms dans ce groupe:sondage, détail, assassinat, chapeau, collège, soleil, fer, sacrifice, calendrier, poulain, prisme, monument, numéro, miroir, genou, four.

De même, les noms féminins peuvent avoir les terminaisons suivantes:

-esse,-euse, -iere, -trice, -ade, -aie, -aille, -aine, -aison, -anse, -ee, -ence, -ense, -elle, -esse, -ette, -eur(pour les noms abstracts), -ie, -iere, -ille, -ise, -sion, -tion, -te, -tie, -tude, -ue, -ure. Par exemple: maitresse, ouvreuse, fermière, actrice, limonade, plage, plaine, raison, danse, martinée, défense, ombrelle, sagesse, allumette, grandeur, partie, prière, grille, mise, compréhension, attention, beauté, pitié, habitude, mue, tournure, cage (Exemple au dessus sont) tirés de l'ouvre de Batchelor et Offord 1995 p.149-151).

Rappelons que ce système de marque du genre français ne va pas sans exception. Par exemple: le silence, la main, la fin, etc.

D'ailleurs, en Français, le genre peut être indiqué à partir d'un lexème des noms qui pourraient se classer sémantiquement, il existe un lexème différent pour chaque genre qui correspond soit au masculin soit au féminin. Par exemple, frère /sœur, oncle / tante, etc. Le genre ainsi est lexicalement indiqué. Notons aussi que la structure sémantique précède la marque morphologique comme nous avons déjà mentionné plus haut.

Remarquons également que l'absence de marque particulière interne pour le genre explique partiellement les incertitudes dans l'usage du genre de certains substantifs (Chevalier et al. 164). Nous voulons nous rappeler à ce point que la langue igbo (langue maternelle des participants de cette

recherche) ne possède pas la marque du genre. Nous allons ensuite examiner des structures complexes du genre en Français.

3. DIFFICULTÉS DU GENRE EN FRANÇAIS

Même s'il ya des noms ayant le genre déterminé et clair, il existe des formes complexes du genre français qui semblent constitué des difficultés aux locuteurs non natifs du français. On trouve dans ce cadre: les noms à double genre, les noms composés, les homophones et les épicènes.

Noms à double genres

En Français, il existe des noms ayant les deux genres, compte tenu de la complexité du système du genre français, certains noms français possèdent des genres variable et hésitant. Pour illustrer: 'amour' et 'délice' sont les noms masculins au singulier mais féminin au pluriel. Parfois, l'usage de 'l'amour' peut varier et on le trouve au féminin singulier. De même certains sont admis au masculin ou au féminin. Par exemple, après-midi, réglisse, enzyme, pamplemousse, sandwich, perce-neige.

En outre, dans le cas de 'gens', le genre n'est pas fixé. La forme propre de l'adjectif dépend de sa position par rapport au nom. Quand l'adjectif précède le nom, il se met au féminin mais lorsqu'il le suit, il se met au masculin. Par exemple, certaines gens/ gens malheureux.

Les mots composés

Les noms composés sont des noms formés de la réunion de deux ou plusieurs mots (Grevisse et Goose 582). Un autre cas d'ambigüité se trouve sur l'assignation du genre des mots composés. Parfois celle-ci se fait d'après le genre du mot clé. S'il s'agit de la combinaison de deux noms, le premier nom prédomine. Par exemple; Un timbre-poste, un mot-clé, une idée-choc, une ville-fantôme, etc.

Mais quant il s'agit d'un verbe suivi d'un nom, les composés s'assignent toujours au genre masculin. Par exemple: Un Porte-avions, un pare-brise, un portefeuille, etc. Grevisse et Goose observent qu'il est souvent difficile de déterminer le genre des noms composés (600).

Les homophones

Ce sont les noms des mots qui possèdent l'orthographe différente mais se prononcent de la même manière. Par exemple: le coq/ la coque; le bal/ la balle; le cours/ la cour; le foie/ la foi, la fois, le pair, la paire, etc. Ce phénomène constitue un problème majeur pour l'apprenant igbophone. Certains noms aussi sont masculins ou féminins en fonction de leur sens et usage. Ce sont des homographes ayant la même orthographe mais signification différente. Par exemple:

Un œuvre (l'ensemble de production d'un artiste);

Une œuvre (production littéraire;

Un livre (plusieurs feuillets);

Une livre (monnaie britannique);

Un aide (celui qui aide);

Une aide (secours; femme qui aide);

Un mémoire (exposé par écrit de certains faits) ;

Une mémoire (faculté de se souvenir);

Un manche (partie adapte à un instrument pour le tenir en main); et une manche (partie d'un vêtement ou l'on met le bras.

Il est indispensable donc de tenir compte de cette complexité du genre français.

Les épicènes

Epicène se dit d'un nom (masculin/ féminin) qui désigne aussi bien le mâle que la femelle d'une espèce (ex: la souris, le rat) et dont la forme ne varie pas selon le genre. Adj. (habile), pronom (tu) et le substantif (enfant) (Paul Robert 670). Il se réfère aux noms qui désignent les êtres animés sans la distinction de sexe particulier. Par exemple; la girafe, le crocodile, l'élève, l'enfant.

4. CONCLUSION

La catégorie du genre occupe une position particulière dans l'apprentissage de la grammaire française langue étrangère. Or, l'expression du genre français est un élément qui s'impose partout en langue écrite et même en langue parlée. Il en n'est de même en igbo qui ne se présente que le genre naturel. Il s'ensuit que le genre s'avère une épine de l'apprenant igbophone du français langue étrangère.À cet effet, nous recommandons les propositions suivantes visant à une meilleure compréhension et expression du genre français chez les apprenants non natifs surtout les igbophonnes.

En premier lieu, nous pensons qu'il est pertinent que l'apprentissage de la langue seconde et les éléments grammaticaux dépendent plus d'enseignement formel sur laquelle on ne peut se tromper. L'enseignant doit mettre à jour les règles systématiques du genre et pour que les apprenants soient bien intégrés au système propre. Pour cette raison, Lyster considère que « Gender attribution rules based on noun endings, given their reliability and systematicity are worthy of more attention in French reference books and French L2 classroom. » (90) [L'attribution du genre basée sur la terminaison des noms, doit attirer plus d'attention en livres de référence français aussi bien qu'en classe de langue seconde, compte tenu de leur fiabilité et structure systématique] (notre traduction)

En deuxième lieu, les apprenants se serviront d'un bon dictionnaire pour enrichir de temps en temps leur connaissance du lexique français et également le genre particulier de chacun du nom appris.

Ils doivent lire souvent les livres français pour s'habituer à l'assignation du genre aussi bien que l'accord du genre à l'intérieur d'un énoncé.

Compte tenu de la position centrale du genre en grammaire française, il faudra que l'enseignant guide les apprenants à pratiquer en classe l'assignation du genre en français car on dit souvent qu'en forgeant on devient forgeron. Notons que la correction des fautes/erreurs commises est également importante.

Etant donné que certains noms français ne possèdent pas la marque du genre interne, nous insistons que les apprenants apprennent les noms et le genre approprié à la fois. L'apprentissage du genre français doit commencer avec les mots à genre régulier. Par exemple:

M. David est **danseur**. / Mme Céline Dior est **danseuse**.

Il est **directeur**. / Elle est **directrice**.

Pierre est **boulanger** / Marie est **boulangère**.

M. Okoro est **pharmacien**. / Mlle Ifeoma est **pharmacienne**.

En tenant compte de la terminaison (suffixe) de chacun des genres d'un même nom, l'enseignant devrait ensuite amener les apprenants à apprendre les noms à genre complexe. Par exemple: amour, orgue, après midi, gens, etc. qui peuvent prendre les deux genres d'après leur emploi. Au même titre, Lyster suggère que:

> Making students aware of such reliable patterns first, and leaving the exceptions for later, will enable them to internalize rules more effectively than immediately drawing their attention to exceptions (90)

> [Conscientiser les étudiants sur de telles structures fiables de genre et en laissant les exceptions plus tard, devraient les aider à intégrer les règles plus efficacement que de les amener aussitôt aux exceptions] (Notre traduction)

Nous ajoutons ici que les apprenants devraient prendre conscience d'homographes français que s'assignent en genre en fonction de leur signification et usage. Par exemple:

Un aide/une aide

Un garde/ une garde

Un œuvre/ une œuvre

Ces distinctions doivent s'éclairer en classe de langue pour une meilleure assignation du genre en français. Il ensuit que les apprenants reconnaissent le sens de chacun des homographes et le genre approprié à chacun d'eux.

Nous croyons que si ces suggestions se mettent en pratique par les apprenants et même les enseignants du français, il y aura une meilleure compréhension et expression du genre français chez les igbophones apprenants le français, langue étrangère, malgré le fait que l'assignation du genre n'est pas une catégorie explicite dans la langue igbo.

OUEVRES CITÉES

Batchelor R. E. et Offord, M.*Using French: A guide to contemporary usage.*Great Britain: Cambridge University press, 1995.

Besse, H. et Porquier, R. *Grammaire et didactique des langues.* Paris: Didier, 1991.

Corbett, Greville. *Gender.* Cambridge: Cambridge University Press, 1991.

Gareau, F. L'assignation du genre grammatical en français: Transfert ou terminaison des noms. Université de Quebec à Montréal. 2008.

Gleason, H. A. *Introduction à la linguistique.* Paris: Libraire Larousse, 1969.

Grevisse et Goose. *Le bon usage.* Bruxelles: De Boeck Université, 14e édition, 2008.

Louis Guilbert et al. *Grand Larousse de la langue française*. France: Larousse, 1986.

Lyster, Roy. *'Predictability in French gender attribution: A corpus analysis'*.French Language Studies, vol.16. p.69-92. 2006.

Paul Robert. *Le Petit Robert 1. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française.*Paris: Le Robert, 1992.

Tucker, Richard et al. *The French speaker's skill with grammatical gender: An example of rule governed behavior.* Mouton: The Hague, 1977.